



**RAPPORT DE LA PREMIERE REUNION VIRTUELLE
DES DIRECTEURS GENERAUX DE L'AVIATION CIVILE
DES ETATS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET
CENTRALE SUR LA PANDEMIE DE LA COVID-19**

(Téléconférence, 9 avril 2020)

PREPARE PAR LE BUREAU OACI POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE, AVRIL 2020

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction	3
2.	Restrictions promulguées par les Etats	4
3.	Impact Economique de la COVID-19 sur l'aviation	4
4.	Activités de l'OACI – Mesures relatives à la sécurité et à l'exploitation de la navigation aérienne	4
5.	Briefing des Etats sur la COVID-19 & Défis et perspectives des parties prenantes	6
6.	Stratégie de reprise	9
7.	Prochaines étapes et recommandations	9
	Liste des participants	11

1. Introduction

- 1.1. Suite à l'écllosion de la maladie a coronavirus COVID-19 et à la déclaration par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de l'événement comme Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) et pandémie le 11 mars 2020, l'OACI a émis des lettres aux États pour les orienter dans la prise de mesures d'urgence, a élaboré une stratégie mondiale visant à soutenir les actions des États pour surmonter la crise qui s'en est suivie et reprendre les activités normales.
- 1.2. Dans le cadre du mandat de l'OACI, le Bureau régional pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) a, en coordination avec la CAFAC, organisé le 9 avril 2020, la première réunion virtuelle d'urgence des Directeurs généraux de l'aviation civile des États de la région, afin de les informer des travaux en cours, faire le suivi des récentes lettres de l'OACI aux États, évaluer la situation qui prévaut dans les États et discuter des perspectives et de toute autre question d'intérêt commun liée à la pandémie de la COVID-19.

Participation

- 1.3. La réunion a regroupé 85 participants issus des États, des Organisations internationales et régionales, des Exploitants d'Aéronefs, des Exploitants d'Aéroports, des Fournisseurs de Services de la Navigation Aérienne et des Constructeurs d'avions. La liste des participants est en **Annexe** au présent rapport.

Modérateur et Secrétariat

- 1.4. M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional du Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF) de l'OACI était le modérateur et le secrétaire de la réunion. Il était assisté par M. Barry Kashambo, Directeur régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF), et des Experts régionaux des deux bureaux.
- 1.5. Dans son introduction, le Directeur régional du Bureau WACAF de l'OACI a salué la forte participation des DGAC, des RSOO et des partenaires de l'industrie. Il a précisé les objectifs de la réunion à savoir discuter et convenir d'une approche commune et harmonisée pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur l'aviation dans la région WACAF, assurer la continuité des activités en toute sécurité et élaborer une stratégie appropriée pour la reprise des activités post-COVID-19.
- 1.6. M. Barry Kashambo, Directeur régional du Bureau ESAF, et M. Tefera Mekonnen Tefera, Secrétaire général de la CAFAC, ont également pris la parole et encouragé les participants à contribuer de manière active aux délibérations. Ils ont respectivement donné des informations sur les actions similaires réalisées par le Bureau régional ESAF de l'OACI le 8 avril 2020 et l'initiative de la CAFAC en cours pour engager la Commission de l'Union africaine (CUA) à aborder les questions liées à la pandémie et au-delà. A cet égard, la crise de la COVID-19 pourrait servir de catalyseur à la concrétisation progressive du Marché Unique Africain du Transport Aérien (SAATM), soutenu par la création de la Zone Continentale Africaine de Libre Échange (ZLEC).

Ordre du jour

- 1.7. L'ordre du jour suivant a été adopté par la réunion :
 - a) Introduction
 - b) Mesures de restrictions prises par les Etats
 - c) Impact économique de la COVID-19
 - d) Activités de l'OACI –Mesures relatives à la sécurité et mesures et à l'exploitation de la navigation aérienne/ Mise en œuvre du CAPSCA

- e) Briefings des Etats sur la COVID-19 & Défis et perspectives des parties prenantes
- f) Stratégie de reprise des activités
- g) Prochaines étapes

2. Restrictions promulguées par les Etats

- 2.1. La réunion a examiné les mesures de restrictions touchant l'aviation prises par les États dans le cadre de l'urgence, visant à prévenir la propagation de la COVID-19 et les publications aéronautiques connexes (NOTAM).
- 2.2. À cet égard, le Secrétariat a rappelé la lettre de l'OACI référencée AN 13/35-20/47, invitant les États à revoir leurs NOTAM initiaux sur les mesures de restrictions publiées, pour tenir compte des exceptions et des dispositions concernant les opérations liées à l'aide humanitaire, aux vols médicaux et de secours, aux survols, aux opérations de fret, aux aérodromes de décollage identifiés dans les plans de vol, aux escales techniques où les passagers ne débarquent pas et à la quarantaine des membres d'équipage de conduite pendant les escales.
- 2.3. Il a été noté que le Bureau régional a aidé les États à assurer la clarté et l'exactitude des informations aéronautiques publiées, à l'aide d'un modèle élaboré par l'OACI.

3. Impact Economique de la COVID-19 sur l'aviation

- 3.1. La réunion a reconnu que le secteur de l'aviation traverse une période difficile liée à l'environnement de la COVID-19. Alors que l'aviation est en première ligne à travers la coordination des services de fret aérien pour soutenir les chaînes d'approvisionnement mondiales nécessaires pour répondre à la crise, son implication dans les opérations humanitaires et de rapatriement des personnes, le transport aérien fait partie des secteurs de l'économie mondiale sévèrement touchés par la COVID-19.
- 3.2. La réunion a discuté des conséquences de la COVID-19 pour le secteur de l'aviation à l'échelle mondiale et régionale, caractérisées par : a) une diminution du trafic en raison d'annulations de vols, l'immobilisation d'avions, l'interdiction des voyages et la fermeture des frontières; b) une diminution du trafic, de plus faibles facteurs de charge et l'impact sur le rendement; et c) une perte considérable de revenus proportionnelle à la perte de trafic et à la baisse des revenus unitaires (extra-aéronautiques).
- 3.3. Il a été noté le report de la Cinquante-troisième session de la Commission Economique pour l'Afrique et de la Conférence des Ministres Africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique initialement prévues du 18 au 24 mars 2020 à Addis-Abeba, en Éthiopie. La CAFAC et les Bureaux régionaux de l'OACI feront un suivi et exploreront avec la CEA la possibilité d'inclure le secteur de l'aviation à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

4. Activités de l'OACI – Mesures relatives à la sécurité et à l'exploitation de la navigation aérienne

Activités de l'OACI

- 4.1. La réunion a été informée des initiatives prises par l'OACI en coordination avec les autres institutions du Système des Nations Unies, les États et les différents acteurs pour la gestion de la crise. Ces initiatives comprennent notamment les points suivants :

- a) La sécurité du personnel (personnel travaillant à domicile – réf. Directives des Nations Unies) ;
 - b) Les conseils aux États et aux Organisations Internationales ;
 - c) La standardisation des réponses des États sur les aspects aéronautiques de la COVID-19 ;
 - d) La coordination entre le siège de l'OACI et les bureaux régionaux ; et
 - e) L'interaction avec les États par le biais des bureaux régionaux, au besoin.
- 4.2. Des informations détaillées ont été fournies sur les activités de l'OACI (en collaboration avec l'OMS) dans le domaine de la médecine aéronautique, du transport aérien et de la navigation aérienne afin de faciliter et de maintenir la sécurité des opérations humanitaires, des vols de rapatriement et d'évacuation médicale.
- 4.3. Des activités particulières ont été mises en évidence, comme la publication de bulletins électroniques, l'assistance pour les publications aéronautiques à l'instar des mesures de restrictions sur les aéroports, la planification des demandes de voyages, le soutien et la participation aux réunions de l'industrie et aux demandes électroniques, les cours de formation sur les visites d'assistance technique aux États, les cours de formation pour l'industrie et le public, et la mise à jour du site Web CAPSCA.

Mesures relatives à la sécurité et à l'exploitation de la navigation aérienne

- 4.4. La réunion a été informée des consultations menées par l'OACI avec plus de 300 experts des États à travers 40 téléconférences, portant sur les opérations aériennes (FLTOSP), les certificats médicaux (MPSG), le personnel de cabine (ICSG), les licences du personnel (PLT-EM et EPLTF), la navigabilité (AIRP), le cadre de la Convention de Chicago (Comité Juridique), les services de la circulation aérienne (ATMOPS), les marchandises dangereuses (DGP) et la plateforme coopérative RSOO (RSOO-CP).
- 4.5. A la suite de ces consultations, l'OACI a publié la lettre aux États AN 11/55-20/50 du 3 avril 2020 décrivant les obligations des États en vertu des articles 38, 39 et 40 de la Convention de Chicago et les moyens de faciliter le respect de ces obligations par les États.
- 4.6. La réunion a été informée du lancement du site Web public COVID-19 (<https://www.icao.int/safety/COVID-19OPS>) qui inclura les différences temporaires relatives aux mesures d'exception en raison de la COVID-19 (CCRD), les éléments indicatifs à l'attention des États sur les différences connexes à la COVID-19, les orientations élaborées par le Secrétariat et les Experts désignées par les États, l'analyse des risques (lien vers le site du SMI) et toute information supplémentaire que les États peuvent soumettre. Neuf normes admissibles des Annexes 1 (2) et 6 (7) à la Convention de Chicago ont ainsi été identifiées.
- 4.7. Des détails supplémentaires ont été fournis sur les mesures prises par l'OACI pour assurer la continuité des activités des États, tout en veillant à la gestion de la Sécurité afin d'atténuer les risques liés à la COVID-19 dans l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports, les licences du personnel, la médecine aéronautique, l'exploitation technique des aéronefs, la navigabilité des aéronefs, le transport du fret et des marchandises dangereuses, les enquêtes d'accidents et incidents d'aviation.

Mise en œuvre du CAPSCA

- 4.8. La réunion a été informée des activités du programme CAPSCA, y compris les mises à jour régulières sur la COVID-19, la coordination avec les partenaires du CAPSCA, ainsi que les mises à jour du site Web. ([Http://www.capsca.org/CoronaVirusRefs.html](http://www.capsca.org/CoronaVirusRefs.html)), l'appui aux réunions CAPSCA, les formations, et les détails sur la collaboration prévue par TCB.
- 4.9. Une réunion virtuelle du CAPSCA Afrique, s'est tenue le 19 mars 2020, avec pour but de fournir aux États, des conseils et des orientations appropriés sur la mise en œuvre des dispositions de l'OACI et de l'OMS pour la gestion de la COVID-19, sous la coordination du Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe (ESAF) de l'OACI; et les résultats de cette réunion, y compris les recommandations et les conseils aux États et aux parties prenantes ont été envoyés aux États WACAF, qui faut-il le rappeler sont tous membres du programme CAPSCA.

5. Briefing des Etats sur la COVID-19 & Défis et perspectives des parties prenantes

Briefings des Etats

- 5.1. La réunion a pris note des informations fournies sur la situation prévalant dans les États WACAF en raison de COVID-19, les mesures prises par l'industrie pour contenir la propagation de la COVID-19 et les actions entreprises pour assurer la continuité des activités, les exemptions et autres conditions dans l'état actuel des opérations (PEL, OPS, AIR, AIG, ANS et AGA), et les difficultés rencontrées.
- 5.2. Les États ont unanimement salué l'initiative prise par le Bureau régional de l'OACI et la CAFAC de convoquer cette réunion virtuelle et ont suggéré que ces réunions aient lieu périodiquement. Ils ont fourni des détails sur la situation prévalant dans leurs Etats et les mesures en vigueur. Il a été noté en général, que la crise de la COVID-19 est gérée sous le régime de l'état d'urgence dans la plupart des cas à la suite de Décisions prises au plus haut niveau, et englobe les restrictions sur la mobilité qui sont imposées par couvre-feu.
- 5.3. La réunion a permis de cerner les pratiques courantes suivantes dans les Etats :
 - a) Mise en place de Comités nationaux de Gestion de la COVID-19 ;
 - b) Confinement total à domicile ou avec un nombre limité de membres du personnel essentiel pour s'occuper des activités de réglementation et de surveillance de l'AAC ;
 - c) Révision au besoin, de NOTAM pour intégrer les directives de l'OACI sur les exemptions afin de faciliter l'exploitation des vols liés au fret, aux marchandises dangereuses, aux opérations humanitaires, sanitaires, à l'évacuation, au rapatriement des ressortissants, etc. ;
 - d) Annulation des survols, sauf ceux assujettis à des NOTAM dans les domaines ci-dessus énumérés ;
 - e) Mesures réglementaires conformes aux obligations rappelées dans les lettres de l'OACI aux États ;
 - f) Révision des stratégies et des programmes de travail des AAC.
- 5.4. La réunion a permis de cerner les défis communs suivants auxquels sont confrontés les États :

- a) Maintien des capacités de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile des États, vu que les fonctions de surveillance complètes ne peuvent actuellement être exercées ;
- b) Maintien/renouvellement de la validité des certificats, licences, approbations/autorisations susceptible d'être publié sur le site des Différences relatives aux mesures de contingence en raison de la COVID-19 (CCRD) accessible via le tableau de bord de l'application EFOD (www.icao.int/usoap) ;
- c) Besoin de conseils sur la gestion des vols transportant du fret en cabine ;
- d) Fourniture d'aide aux personnes en situation de stress, y compris les passagers et le personnel des exploitants ;
- e) Transport/rapatriement des dépouilles mortelles ;
- f) Coordination entre les autorités nationales de l'aviation civile et les Autorités de santé publique ;
- g) Diminution/perte de revenu, demande d'identification de sources de revenus alternatives (comme les opérations de RPAS) ;
- h) Formation du personnel aéronautique.

Défis et perspectives des parties prenantes

5.5. Les intervenants de l'industrie de l'aviation ont également informé la réunion et présenté leur point de vue comme suit :

Exploitants aériens

5.6. Le représentant de l'IATA, a félicité les DGAC pour leur appui continu pendant cette crise et a réaffirmé sa confiance dans le succès des actions communes pour surmonter l'impact de COVID-19. Il a également réitéré la nécessité d'avoir des points de contact au niveau des États pour clarifier les NOTAM, dont certains ont été sources de confusion. Il a proposé la création de comités nationaux regroupant les parties prenantes (Fournisseur de service de la navigation aérienne, compagnies aériennes, gestionnaires d'aérodromes, d'opérateurs d'assistance en escale, etc.) pour commencer sous la direction des AAC, la préparation de la reprise de l'exploitation aérienne. En outre, le représentant de l'IATA a suggéré que l'industrie de l'aviation devrait profiter de cette période de faible activités pour réaliser les activités de réparation et d'entretien des installations. Enfin, il a exprimé son intérêt à recevoir de l'information sur la prolongation des licences, les approbations de certificats dans une base de données, étant donné que d'autres partenariats sont en cours de conclusion, ainsi que les NOTAM et toute information importante devant être discutée avec l'industrie.

5.7. Le Secrétaire général de l'AFRAA a rendu compte des difficultés rencontrées dans la compréhension des NOTAM et a rappelé l'importance pour l'industrie à laquelle ils sont destinés. Il a informé la réunion sur son projet de mise en place d'un système optimisé de transport du fret pour la livraison de matériel médical aux États. Il a également observé qu'actuellement, pour un vol charter, la location d'un vol tout cargo était proposé à un million de dollars E.U. En outre, les demandes actuelles liées à la COVID-19 étaient prises en charge par exploitants étrangers et le Secrétaire général a suggéré que les transporteurs africains soient reconsidérés par les États africains. En outre, le représentant de l'AFRAA a informé la réunion que son organisation étudie la possibilité d'un webinaire des Ministres des Finances et des Transports pour une coordination de haut niveau et la convocation d'une réunion sur le financement du secteur du transport aérien. À la fin, il a rappelé que depuis le 18 mars 2020, la possibilité d'aider les compagnies aériennes a été envoyée aux États et que d'autres discussions seront menées au cours de la semaine du 13 au 17 avril 2020 pour la préparation de la reprise.

Fournisseurs de Service de la Navigation Aérienne

- 5.8. Le Directeur de l'Exploitation de la navigation aérienne de l'ASECNA a informé la réunion de l'élaboration de documents d'orientation pour la gestion des activités pendant la COVID-19, en coordination avec CANSO et la tenue d'une formation en ligne pour les contrôleurs de la circulation aérienne afin de maintenir leur compétence malgré le niveau d'activité réduit. L'information aéronautique a été publiée conformément aux directives des AAC. Les échanges réguliers avec l'IATA sont maintenus avec une prochaine réunion le 15 avril 2020. Le rapatriement de tous les stagiaires des écoles de formation de l'ASECNA de Dakar, Douala et Niamey vers leurs postes d'affectation ou pays est presque achevé et la prolongation de la validité de la licence ATC a été coordonnée avec les AAC de ses États membres.
- 5.9. Le Directeur Afrique de CANSO a indiqué avoir identifié les besoins de ses membres en matière d'assistance pour la gestion des défis résultant de l'épidémie de COVID-19 et la liaison avec l'IATA pour identifier les besoins de ses membres. CANSO a organisé un webinaire avec 200 participants afin d'examiner l'analyse d'impact sur la formation du personnel, la fatigue et la protection, le rétablissement du service et a conduit des discussions avec AERON en ce qui concerne les mouvements pendant cette période.

Gestionnaires d'aéroport

- 5.10. Le Secrétaire général de l'ACI - Afrique a indiqué que l'environnement créé par la COVID-19 renforcera la méfiance des voyageurs à l'égard du transport aérien. Par conséquent, l'un des plus grands défis sera de rétablir la confiance du public, grâce à des mesures appropriées démontrant que l'aviation demeure l'un des moyens de transport les plus sûrs. Tous les intervenants du secteur de l'aviation devraient travailler ensemble, le plus rapidement possible, pour élaborer des stratégies appropriées à cette fin.

Constructeurs d'avions

- 5.11. Le Directeur régional Afrique d'Airbus pour la sécurité de l'aviation a informé la réunion d'une transmission (FOT) d'Airbus élaborée pour les exploitants sur les aspects de navigabilité pour un transport correct du fret en cabine. Ces documents d'orientation transmis aux opérateurs peuvent être utilisés par l'OACI et par les AAC des États pour information. Le développement de plateformes de coordination par domaine d'activités/spécialités comme la Sécurité, AGA et les ANS, ainsi que l'établissement d'une plateforme d'examens et d'évaluations périodiques de la sécurité ont été recommandés.
- 5.12. Le Directeur Afrique sub-saharienne des Affaires gouvernementales et du Développement des marchés de BOEING, a informé la réunion des lignes directrices disponibles sur le processus de prise de décision élaboré par la Fondation de la Sécurité des Vols (Flight Safety Foundation- (FSF)) pour les exploitants en plus des directives élaborées par Boeing à l'intention des exploitants sur le transport de fret par avion passagers et a confirmé sa disponibilité pour répondre à toute question liée à la sécurité. Il a également attiré l'attention de la réunion sur l'entretien des aéronefs immobilisés au sol et a souligné que des actions en cours étaient menées avec les compagnies aériennes pour un partage approprié des orientations techniques disponibles.

Organisations Régionales de Supervision de la Sécurité (RSOO) / Organisations Régionales d'Enquêtes Accidents (RAIO)

- 5.13. Le Secrétaire Exécutif des AAMAC a fourni à la réunion l'information sur son Plan de Continuité des Activités et a suggéré que la nécessité d'assurer la continuité des opérations en mettant l'accent sur les questions de sécurité émergentes soit prise en considération pour le rétablissement sous la coordination de l'OACI. En outre, il a demandé si des différences temporaires aux SARP de l'OACI concernant les exemptions à indiquer dans le sous-système de l'application EFOD pour les Différences relatives aux mesures d'exception en raison de la COVID-19 (CCRD) comprend aussi des dispositions portant sur les services de navigation aérienne, comme la vérification en vol des aides à la navigation ou la validation en vol, afin d'assurer la sécurité des opérations aériennes après le rétablissement.
- 5.14. Le représentant de BAGASOO a informé la réunion qu'il organise des sessions de formation en ligne pour ses États membres sur le stockage et le transport de fret en cabine.
- 5.15. Le Commissaire de BAGAIA a informé la réunion que, malgré le faible niveau actuel des activités aériennes, les enquêteurs d'accidents d'aéronefs devraient être en alerte en tout temps, en gardant à l'esprit qu'il y a encore des opérations aériennes en cours.
- 5.16. Le Coordonnateur général de l'URSAC par intérim a informé la réunion des difficultés rencontrées pour mettre en œuvre son programme de travail résultant du confinement complet du personnel qui travaille à domicile. Un Comité de suivi et de stratégie de riposte à la Covid-19 a été mis en place par la Commission de l'UEMOA sur la base d'une note produite par l'URSAC. Il a aussi indiqué qu'une initiative d'assistance aux États membres était en cours. Il a enfin informé la réunion qu'une rencontre de Haut Niveau des chefs d'État de l'UEMOA était en préparation.

6. Stratégie de reprise

- 6.1. La réunion a convenu de la nécessité de mettre en place une Equipe de travail chargé d'élaborer une Stratégie de reprise post-COVID-19 complète, qui identifiera de manière innovante les opportunités pour l'industrie aéronautique de l'Afrique en vue d'une reprise stable et durable ;
- 6.2. Il a également été convenu d'établir un réseau de coopération et de collaboration entre toutes les parties prenantes afin de solliciter l'aide nécessaire aux niveaux international, régional et national pour appuyer le plan de redressement visant à assurer le rétablissement progressif de l'industrie aérienne en Afrique.

7. Prochaines étapes et recommandations

- 7.1. La réunion a convenu des recommandations et conclusions suivantes :
- a) *Le Bureau régional de l'OACI devrait aider les États à mettre en œuvre la stratégie mondiale et les mesures opérationnelles de sécurité et de navigation aérienne élaborées par l'OACI pour soutenir leurs actions visant à surmonter la crise de la COVID-19 et à revenir à une exploitation normale et sûre du transport aérien. Ce faisant, une approche de gestion des risques pour la sécurité devrait être adoptée pour appuyer les mesures d'atténuation des Normes et Pratiques Recommandées de l'OACI.*
 - b) *L'OACI devrait continuer à faciliter la formation du personnel aéronautique ;*

- c) *Dans le contexte de la COVID-19, les États devraient faciliter les opérations de services humanitaires, médicaux et de rapatriement et permettre l'exécution des activités techniques et d'entretien au besoin. Une coordination adéquate devrait être établie entre les AAC des États, les Autorités de santé publique et les autres autorités compétentes impliquées dans la gestion de la crise de la COVID-19 ;*
- d) *La coopération, la collaboration et la mutualisation des efforts sont nécessaires pour obtenir l'aide de la Commission de l'Union africaine (CUA), des organisations/institutions internationales et régionales et des cadres/mécanismes nationaux, par l'allocation de ressources adéquates pour soutenir le secteur de l'aviation ;*
- e) *Il est nécessaire de mettre en place une Equipe de travail sous la coordination de la CAFAC, chargée d'élaborer une stratégie de réponse globale et consolidée, en tenant compte des mandats et intérêts respectifs de toutes les parties prenantes du secteur de l'aviation civile africaine, et le plaidoyer pour obtenir l'engagement politique et la mobilisation des ressources indispensables à la mise en œuvre des programmes de rétablissement proposés ;*
- f) *Les États devraient envisager le travail à distance et adopter des technologies innovantes pour soutenir la fourniture efficace et rentable de services dans tous les domaines. Il faut définir de nouveaux types d'activités sans contact, comme les webinaires, la formation en ligne ou les applications/outils ;*
- g) *Les États et les parties prenantes devraient établir une plate-forme sécurisée pour les intervenants dans tous les domaines afin de renforcer le réseautage ;*
- h) *Les États et les parties prenantes devraient établir et promouvoir un cadre de confiance pour regagner la confiance de la communauté internationale et du public voyageant par le transport aérien ; cela devrait inclure la disponibilité de données fiables pour maintenir et renforcer la confiance ;*
- i) *La CAFAC et les Bureaux régionaux de l'OACI feront un suivi et exploreront avec la CEA la possibilité d'inclure le secteur de l'aviation à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session de la Commission Economique pour l'Afrique et de la Conférence des Ministres Africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique ;*
- j) *Le Bureau régional de l'OACI devrait organiser régulièrement des réunions des DGAC avec la participation des parties prenantes du secteur de l'aviation et de l'industrie, en tant que forum important pour les consultations, l'échange d'informations et de meilleures pratiques, la coordination des efforts et l'alignement des programmes régionaux.*

First ICAO - WACAF DG CAAs Virtual-Meeting 9 April 2020
List of Attendance
Première Réunion Virtuelle OACI-DG ACS WACAF 9 Avril 2020
Liste des Participants

STATES/ ETATS	INTERNATIONAL ORGANIZATIONS/ ORGANISATIONS INTERNATIONALES
Benin Burkina Faso Cameroon Cape Verde Congo Côte d'Ivoire Equatorial Guinea Gambia Ghana Guinea Guinea-Bissau Liberia Mali Mauritania Niger Nigeria Sao Tome and Principe Senegal Sierra Leone Togo	AFRAA ASECNA AAMAC AFCAC CANSO ACI-AFRICA AU AIRBUS BOEING ASSA-AC BAGASOO BAGAIA IATA URSAC WFP
ICAO	RO ESAF
	RO WACAF